

DEPARTEMENT POLITIQUE FEDERAL

p.8.73.8.21 - IC/me

Berne, le 12 mai 1976

Note d'information

12 mai 1976

distribuée aux membresCinquième Conférence au sommet des non-alignés à Colombo, août 1976

Département politique. Note du 12 mai 1976 (annexe)

Vu la note du département politique et après délibération, le
Conseil fédéral

(Colombo, août 1976)

d é c i d e :

1. Il est pris acte d'une note d'information distribuée par le département politique au Conseil fédéral en date du 12 mai 1976.
2. Comme la possibilité d'assister aux débats de la prochaine Conférence de Colombo avec le statut "invité" fournit une occasion bienvenue d'atteindre l'objectif qui consiste à prêter une oreille attentive aux délibérations des Etats non-alignés, à améliorer notre information et soigner nos contacts avec les pays du tiers monde, le département politique est autorisé à signaler au ministre algérien des affaires étrangères que si les pays non-alignés voulaient bien proposer à la Suisse de se faire représenter à ladite Conférence au sommet, à Colombo, le département politique accepterait volontiers leur invitation.

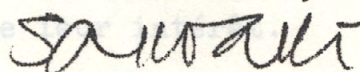
Extrait du procès-verbal (avec annexe à la proposition):

- EPD 6 pour exécution

avaient accepté. Cette forme de participation, qui est encore plus en retrait que celle d' "observateur", n'a suscité pour ces Etats aucune difficulté en relation avec leur neutralité, mais leur a permis de mieux se documenter sur les préoccupations des non-alignés et de manifester des sympathies par la manifestation de leur intérêt.

Pour extrait conforme:

Le secrétaire,



L'absence de la Suisse a été ressentie ici et là comme une manifestation critique et notre manque d'intérêt n'a pas été apprécié par certains non-alignés.

DEPARTEMENT POLITIQUE FEDERAL

p.B.73.8.21 - LC/me

Berne, le 12 mai 1976

A l'heure où nous participons activement à la
Conférence sur la Note d'information internationale,
après être devenu membre de l'Agence internationale de
l'Énergie, nous distribuée aux membres intérêt à prêter
une oreille attentive aux préoccupations des Etats non
alignés, ne serait-ce que pour améliorer notre information
et soigner nos contacts avec les pays du tiers monde.

Cinquième Conférence au
sommet des non-alignés

(Colombo, août 1976)

Pour éviter toute confusion entre la "neutralité"
et le "neutralisme", notre pays s'est tenu jusqu'ici à
distance du mouvement des Etats non alignés.

Nous n'étions pas entré en matière, en août 1973,
lorsque la proposition nous avait été faite de nous faire
représenter à la 4ème Conférence au sommet d'Alger dans
la catégorie des "Etats invités".

En revanche, l'Autriche, la Suède, la Finlande
avaient accepté. Cette forme de participation, qui est
encore plus en retrait que celle d' "observateur", n'a
suscité pour ces Etats aucune difficulté en relation avec
leur neutralité, mais leur a permis de mieux se documenter
sur les préoccupations des non-alignés et de gagner des
sympathies par la manifestation de leur intérêt.

L'absence de la Suisse a été ressentie ici et là
comme une manifestation critique et notre manque d'intérêt
n'a pas été apprécié par certains non-alignés.

./.

Le Chef

- 2 -

au Département Politique Fédéral

3003 Berne, le 12 mai 1976

p.B.71.8.21 - 10/ee

A l'heure où nous participons activement à la Conférence sur la coopération économique internationale, après être devenu membre de l'Agence internationale de l'Energie, nous avons certainement un intérêt à prêter une oreille attentive aux délibérations des Etats non alignés, ne serait-ce que pour améliorer notre information et soigner nos contacts avec les pays du tiers monde.

La possibilité d'assister aux débats de la prochaine Conférence de Colombo avec le statut d' "invité" nous fournit une occasion bienvenue d'atteindre cet objectif. Nous y voyons un enrichissement de notre activité diplomatique, qui ne compromet en rien notre politique de neutralité et ne nous engage pas à poursuivre l'expérience si nous désirons y mettre un terme.

DEPARTEMENT POLITIQUE FEDERAL

Si les pays non alignés souhaitent que la Suisse se fasse représenter à leur prochaine Conférence au sommet, à Colombo, en qualité d' "Graber", le Département politique fédéral accepterait volontiers leur invitation.

Je vous serais reconnaissant, Monsieur le Ministre, de bien vouloir porter ce qui précède à la connaissance de S.F. Monsieur le Président Benabdiane, Président en exercice du Mouvement des non-alignés, en le priant d'en informer le Bureau de coordination, lors de sa prochaine réunion à Alger.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de ma haute considération.

Graber

Monsieur A. Bouteflika
Ministre des affaires étrangères

Alger

Le Chef
du Département Politique Fédéral
p.B.73.8.21 - LC/me

3003 Berne, le 12 mai 1976

12. Mai 1976

Monsieur le Ministre,

Plusieurs pays non alignés, l'Algérie en particulier, ont approché les autorités suisses, en diverses occasions, avec la suggestion de se faire représenter aux assises du Mouvement non aligné pour y obtenir une connaissance plus vivante de ses objectifs.

Engagée qu'elle est dans les grands dialogues contemporains, la Conférence sur la Coopération économique internationale par exemple, la Suisse est pleinement consciente de l'interdépendance de tous les Etats de notre planète. Il est dès lors naturel qu'elle souhaite être toujours mieux à l'écoute de leurs préoccupations et de leurs aspirations.

Si les pays non alignés voulaient bien proposer à la Suisse de se faire représenter à leur prochaine Conférence au sommet, à Colombo, en qualité d' "invité", le Département politique fédéral accepterait volontiers leur invitation.

Je vous serais reconnaissant, Monsieur le Ministre, de bien vouloir porter ce qui précède à la connaissance de S.E. Monsieur le Président Boumediene, Président en exercice du Mouvement des non-alignés, en le priant d'en informer le Bureau de coordination, lors de sa prochaine réunion à Alger.

Veillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de ma haute considération.

Graber

Monsieur A. Bouteflika
Ministre des affaires étrangères

A l g e r